



Procès-Verbal Consultation à Distance du 18/06/2024

Montée U20 DM2 saison 2024/2025

Membres ayant participé à la consultation	ALLAIN Philippe, BREMENT Cédric, CHARONNAT Laurence, DEVISE Bruno, GATEFAIT Thierry, GUÉRESSE Alain, LAMBOUR Sophie, LE QUERÉ Stéphane, PARFAIT Véronique, SILACTCHOM Joseph, SIMON Pascale.
---	--

DECISION DU BUREAU DU 19/06/2024

L'équipe Championne U20 et l'équipe vice-championne ayant refusée l'accession en DM2, l'attribution de cette place revient au bureau départemental, conformément à nos règlements.

La présidente de la commission compétition 5X5 propose au bureau que soit repêché le descendant excédentaire de DM2, à savoir : **SAINT ANDRE BASKET BALL**.

Cette proposition est soumise au vote du bureau par courriel.

- Voix pour : 10
- Voix contre : 0
- Abstention : 1

La proposition de repêchage de l'équipe SAINT ANDRE BASKET BALL en DM2 est adoptée.

Le Président du Comité Départemental,

Alain GUÉRESSE

Le Secrétaire Général,

Bruno DEVISE



Comité Départemental de Loire Atlantique de Basketball
5 rue Christophe Colomb - 44980 Sainte-Luce sur Loire
02 51 85 06 00 - contact@loireatlantiquebasketball.org

